

# Master Géographie, aménagement, environnement et développement

## Présentation

### Parcours proposés

- parcours Environnement, territoires et acteurs
- parcours Télédétection-environnement

La mention de ce master est composée de 2 parcours :

- Environnement, Territoires et Acteurs (ETA)
- Télédétection-Environnement(TELENV)

### Objectifs

Les objectifs prioritaires de cette formation sont de former des professionnels de la géographie de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

### Compétences visées

Les compétences communes aux étudiants des deux parcours de la mention GAED peuvent être divisées en deux points :

- Des compétences thématiques poussées en géographie de l'environnement et en aménagement du territoire.
- Des compétences méthodologiques en Géomatique (analyse spatiale, système d'information géographique et télédétection).

### Organisation de la formation

Ces deux parcours sont caractérisés par une forte composante commune en Géographie de l'environnement et en Aménagement du territoire. Ce schéma résulte de la volonté d'affichage au niveau du département, d'un grand champ de compétences susceptibles d'attirer un public large d'étudiants tout en offrant une large gamme de débouchés professionnels dans ces domaines.

L'originalité de cette mention est d'associer un parcours professionnel (ETA) et un parcours indifférencié Recherche et Professionnel (TELENV) avec de fortes mutualisations entre parcours surtout en première année de master (75% des cours mutualisés) de manière à doter les étudiants d'un niveau scientifique élevé parallèlement aux compétences acquises dans le champ strictement professionnel.

Les mutualisations poussées autorisent des passerelles d'un parcours à l'autre, permettant ainsi d'associer des cursus complémentaires offrant des perspectives de débouchés élargies. En seconde année, les cours spécifiques à chaque parcours sont majoritaires (supérieurs à 70%) et très orientés sur les projets professionnels (ETA) ou de recherche (TELENV) ; Pour le parcours ETA, les cours sont complétés par une mise en situation réelle des étudiants via une commande d'un maître d'ouvrage dans le cadre d'ateliers pilotés par le PAST (professeur associé) et se déroulant sur tout le premier semestre, afin de préparer au mieux le stage de fin d'étude puis l'insertion sur le marché du travail. Ce dispositif assure par ailleurs une diffusion rapide des problématiques et des résultats de la recherche fondamentale et appliquée utile à de futurs géographes, gestionnaires et aménageurs des territoires.

## Admission

### Conditions d'admission

Pour les candidatures en master : consulter la plateforme nationale (<https://www.monmaster.gouv.fr/>).

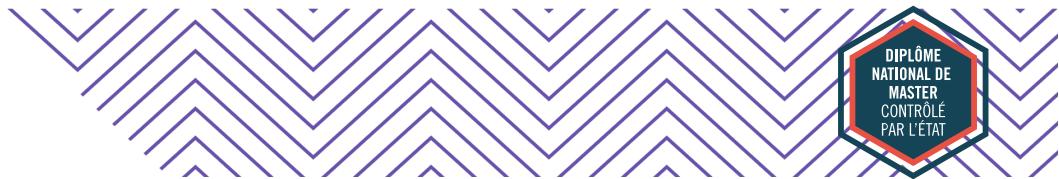
En savoir plus :<https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master>

### Modalités d'inscription

Phase d'admissibilité sur dossier uniquement via e-candidat. Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers

MASTER 1 : *Le dossier de candidature sera constitué des pièces ci-après énoncées :*

- Lettre de motivation exposant le projet professionnel permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par



la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le candidat souhaite s'inscrire.

- Copies des diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.

- Curriculum vitae détaillé

- Documents ou œuvres produits par le candidat permettant d'attester de ses compétences

- Éventuellement, une lettre de recommandation du responsable de stage, d'engagement ou activité suivis par l'étudiant en dehors de sa formation.

**MASTER 2** : L'admission en deuxième année de Master est subordonnée à l'obtention d'un M1 ou au bénéfice de la validation d'un niveau reconnu équivalent ou d'acquis liés à l'expérience professionnelle et aux travaux personnels des candidats.

**Étudiants étrangers** : La procédure d'admission pour les étudiants étrangers est la même que pour les étudiants français. Une copie traduite et certifiée conforme du diplôme, relevés de notes et certification du niveau en français, est exigée. Les étudiants étrangers sont invités à consulter également les informations d'ordre général relatives à l'admission des étudiants étrangers sur la page d'accueil du site de l'Université Rennes2.

## Les + de la formation ?

### Stage

> Stage: Obligatoire (Se référer à chaque parcours)

En résumé

Crédits ECTS : 120 crédits

Durée : 2 ans

Niveau d'étude visé : BAC+5

#### Modalité d'enseignement

- Formation initiale
- Formation continue

Nature de la formation : Diplôme national de l'Ens Sup.

Langue(s) d'enseignement : Français

Stage : Obligatoire (Se référer à chaque parcours)

